

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°33 du 11 Avril 2019

Présents : PITIE Gérard- ROQUE-MICHEAU**Excusés** : TISSEYRE-BOUDET

⇒Après approbation du procès verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

CATEGORIE U13

Traitement administratif de la journée du 06 Avril 2019

poule	Défaut de licences Amendes 10 euros	Absence de feuille de match Amende 15 euros	Forfait Amende 15 euros	Non saisie résultat
Peytavy		Quillan FAHVA		
Peytavy	Licences éducateurs Lezignan / Luc 1			

Demi-Finale Peytavy : FAC 3 – HMO1 du 20/04/2019, la commission propose aux deux clubs les dates suivantes : Mercredi 17 Avril 2019, Mercredi 24 Avril 2019 ou dernier délai le Mercredi 1^{er} Mai 2019 (la finale se jouant le Mercredi 8 Mai 2019 à NAUROUZE LA BASTIDE) avec entente des clubs et copie au District. A défaut d'accord la rencontre reste programmée au 20/04/2019.

Trebes FC – O. Ozanam : Entente entre les clubs pour jouer le 20/04/2019 avec copie au District.

RAPPEL ! : Les numéros de licences manquants sur les feuilles de matchs sont sanctionnés depuis Janvier 2019 à la rubrique « Défaut de licences »



Le Président de la Commission M. Gérard PITIE